

Commune de Nogent-l'Artaud

<http://www.nogent-lartaud.fr/>



ÇA NOUS CONCERNE TOUS

Bulletin d'information locale

Juillet 2016 n°24

EDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

L'école est finie ! Les vacances arrivent et pourtant, rien dans notre environnement nous fait penser au farniente, à la sérénité, à la légèreté.

Et cette grisaille, cette pluie, cette fraîcheur qui n'en finissent pas et rajoutent de la tristesse à un quotidien anxiogène.

Partout dans le monde des attentats aveugles et meurtriers ! Quand la barbarie supplante la philosophie et les religions, que nous reste-t-il pour convaincre cette horde de sanguinaires de revenir à la raison et dans le monde des humains ?

Et quand en France, des manifestations contre la loi Travail dégénèrent et permettent aux casseurs de s'en prendre à l'hôpital des enfants malades et d'autres biens de la République, il est légitime de s'interroger sur la radicalisation de notre société et sur les postures de nos politiques.

Et dans nos campagnes, faisons-nous mieux ? Quand un mot comme démocratie est galvaudé et employé à tort et à travers. Quand on est plus inquiet de l'avenir d'un chien qui mord les enfants que de l'état de santé des petites victimes elles-mêmes .

Quand on se fait traiter de fascistes pour avoir seulement voulu protéger la population, quand la politique de comptoir prend le pas sur la raison et la dignité.

Les mots ont un sens, et il serait bon de s'assurer de leur définition avant de les utiliser.

Reste la coupe d'Europe de football pour fédérer et réunir les Français autour de son équipe, avec en même temps cet emballement sympathique dont bénéficient les « jeunes » équipes. Que la fête soit belle !

Je vous donne rendez-vous pour le carrefour des associations qui sera organisé aux Longs Prés le samedi 3 Septembre 2016 où chacune d'entre elle pourra y présenter ses activités. J'invite les Nogentaises et les Nogentais à y venir nombreux pour les découvrir, adhérer, ou encore s'engager dans le bénévolat.

Dans l'immédiat, je souhaite à tous de bonnes vacances, un bon repos en espérant une météo clémente.

L'été est souvent synonyme de solitude pour nos personnes âgées. Ne les oublions pas.

TOUS ENSEMBLE POUR NOGENT

Jeannine Van Landeghem

Maire de Nogent-l'Artaud

Ouvertures de la mairie pendant les vacances = du lundi 4 juillet 2016 jusqu'au mercredi 31 août 2016 de 10 h à 12 h du lundi au vendredi. La mairie sera fermée le samedi matin.

Inauguration : borne pour véhicules électriques

L'inauguration de la borne électrique située sur la petite place de l'optique commerciale, coté rue de l'Arquebuse a eu lieu le 3 mai 2016 en présence de Madame le Maire, quelques conseillers et les représentants de l'USEDA, propriétaire de l'installation.

Cette borne est la première déployée dans le département de l'Aisne dans le cadre du programme d'investissement DRIVE 02. Elle permet de recharger les accumulateurs des voitures électriques.

Concours de photographie



Un concours de photographie est organisé par la mairie = il suffit de photographier **une partie caractéristique de notre commune** puis de l'envoyer à Monsieur Huyart Charles (mail = ch.huyart@nordnet.fr).

La meilleure photographie fera l'objet de la première page du Bulletin Municipal Officiel de la commune en fin d'année.

Ce concours est organisé jusque début décembre 2016.

EXTRAIT N° 18/2013.DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Utilisation des tondeuses à gazon et débrousailluses à moteur.

Article 1 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Réglementation concernant les feux de jardin

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie ou le compostage.

Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires seront mises en place.

Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

Élagage des haies

Il est rappelé aux propriétaires de haies bordant une voie ou un chemin ouvert à la circulation publique qu'ils sont dans l'obligation de procéder à l'élagage des dites haies qui gênent la circulation sur la voie publique.

Vente en cours

La maison (ancienne école) de La Féroterie est toujours en vente à l'agence immobilière de Nogent-l'Artaud.



Aide communale aux devoirs

L'aide gratuite aux devoirs reprendra le mercredi 7 septembre 2016 à 15 heures à la médiathèque : enfants et bénévoles seront les bienvenus.

Cours informatique

Les cours informatiques seront interrompus pendant les mois de juillet et août 2016. Ils reprendront le 9 septembre à 14 h 15.

De nouveaux représentants de l'Etat

Monsieur Nicolas Basselier succède à Raymond Le Deun à la préfecture de l'Aisne. Ce dernier part dans le Morbihan.

Monsieur Ronan Leustic est nommé à la sous préfecture de Château-Thierry en remplaçant de Monsieur Eric Cayol, appelé à de nouvelles fonctions à Paris.

VEOLIA

Suite au déploiement du télé relevé des compteurs d'eau les données de consommation sont collectées automatiquement par l'intermédiaire d'un réseau radio. Pour suivre sa consommation d'eau, il suffit de créer un Espace Client personnalisé sur www.serviceclient.veoliaeau.fr.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Un centre d'information sur les droits des femmes et des familles est à votre disposition 9 rue Vallée à CHÂTEAU THIERRY le mercredi. Il pourra vous renseigner sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches. En plus des actions de prévention, le centre peut être aussi à votre disposition pour vos besoins de soutien à la parentalité.

Numéro d'appel départemental = 03 23 79 30 14

Citoyens vigilants

Notre commune comme l'ensemble des communes de la C 4 a signé une convention « participation citoyenne » afin de lutter contre les cambriolages et les actes de malveillance.

Vous avez une inquiétude, un doute... **Faites le 17**

Vous voyez un véhicule suspect..... **Faites le 17**

Vous remarquez des individus suspects **Faites le 17**



C'est l'été, soyons solidaires !

Surveillons les maisons de nos voisins partis en vacances.

Panneau d'information

Neuf mois auront été nécessaires à ERDF pour réaliser le raccordement électrique de notre panneau d'information !!!!!!!

Ce panneau est destiné à porter à votre connaissance des informations provenant de la mairie mais est aussi mis à disposition des associations pour communiquer leur calendrier et leur projet de manifestations.

Nouveau à Nogent

Ouverture d'un cabinet infirmier 12, impasse du village et installation d'un artisan spécialisé dans les travaux de rénovation et d'agencement place du marché.

Prochainement, un arrêt-minute à l'angle Grande-rue - Place du marché.

Mérites

Le 27 juin 2015, la médaille de la ville de Nogent-l'Artaud a été remise à Romain Orlik, Aziz Boudar, Dimitri Michel et Jason Mazard pour avoir sauvé Madame Sandrine Gelée et sa fille Rosie de leur maison en flamme dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mai 2015. Cette remise des médailles a eu lieu en présence du Sous-préfet de Château-Thierry.

Le lundi 23 mai 2016, les jeunes Romain Orlik, Aziz Boudar, Dimitri Michel et Jason Mazard ont reçu le premier prix décerné par le Rotary club International à Laon à l'occasion de la remise des prix "servir" en présence de la responsable du Rotary club de Château-Thierry, de représentants de la mairie de Nogent-l'Artaud et de leurs familles.

La mairie vous communique.

Recensement militaire garçons et filles.

Il est impératif de passer en mairie dès la date anniversaire de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois, munis de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

C'est la démarche obligatoire pour l'inscription à tout examen.

Liste électorale.

Il est important de se faire connaître pour inscription à la liste électorale de Nogent-l'Artaud. Jeunes et nouveaux Nogentais soyez les bienvenus à la mairie ; voter est un droit et un devoir.

PLU

La commune de Nogent est actuellement dotée d'un **Plan d'Occupation des Sols**. Elle est dans l'obligation de moderniser ce document en **Plan Local d'Urbanisme**.

Une réunion a eu lieu le jeudi 26 mai 2016 pour présenter à la population le Projet de Développement du territoire communal. Ce **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** fixe les orientations générales concernant principalement l'habitat, le développement économique de la commune et protection des espaces naturels et agricoles.

Les divers documents préparatoires sont consultables en mairie et à la médiathèque de Nogent-l'Artaud aux heures d'ouverture.

Médiathèque

La médiathèque sera fermée du 1er au 31 août 2016.

Atelier eco geste

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Climat-Energie Territorial, le PETR – UCCSA souhaite mettre en place une action de sensibilisation du grand public grâce à une opération qui a fait ses preuves dans d'autres régions françaises.

L'objectif est d'engager des équipes de plusieurs familles à réaliser au moins 8% d'économies d'énergie sur la période hivernale (6 mois) grâce à des gestes du quotidien. Ces équipes sont représentées par des capitaines et accompagnées par un animateur territorial lors d'une compétition amicale qui permettra d'échanger sur les bonnes pratiques.

A suivre sur le site = <http://scot-pcet.uccsa.fr/>

Calendrier des manifestations patriotiques

Votre prochaine manifestation :

Samedi 27 août = 72ème anniversaire de la libération de Nogent 18h30 Carrefour de la Libération

Sport

Félicitations à Théo Casset, vice champion de France de Kick Boxing à 9 ans, catégorie "poussin".

Section gym du Réveil Nogentais

La Gym de Nogent l'Artaud prépare la rentrée sportive de septembre aux Longs Prés.

Toutes les activités en place sont reconduites pour la saison prochaine :

Lundi :

11h - 12h gym douce et d'entretien

19h - 20h step ** 20h - 21h stretching

Mardi :

18h15 - 19h15 éveil moteur enfants

19h30 - 20h30 renforcement musculaire

Mercredi :

18h15 - 19h ZUMBA pour 10-14 ans

19h - 20h et 20h - 21h ZUMBA adultes

Jeudi :

19h - 20h Pilates ou renforcement musculaire

20h30-22h danse Country débutants ou intermédiaires

Le bureau tiendra également une permanence le vendredi 02 septembre 2016 à partir de 19 heures à la salle des Longs Prés à Nogent l'Artaud (salle de sport)

Tarifs pour l'année donnant accès à toutes les activités : 85 euros pour les adultes, 70 euros pour les ados et 60 euros pour les enfants. Les cours débuteront dès lundi 05 septembre par une semaine d'essai GRATUITE

Renseignez vous au **06 84 69 31 98** ou **03 23 70 05 67**

Foot

Création d'un nouveau club de foot issu de la fusion du Réveil Nogentais Football et Charly-Chézy Football.

Président Christophe STEPHAN

1^{er} Vice Président: Maryse TANGUY,

2^{ème} Vice Président : Pascal VEYSSET

Trésorier : Christophe HOURDRY, adjoint : Fabrice GESELL

Secrétaire : Marie Françoise MAUGEIN,

adjoint : Nathalie PIRON

Tennis de table

Le tournoi annuel a eu lieu le 11 juin 2016.

Non licenciés adultes

1er Nicolas BEAUMONT de Nogent-l'Artaud

2e Mickael RIOTHON de Nogent-l'Artaud

3e Julien DELMEIRRE de Nogent-l'Artaud

Jeune non licencié : Dimitri FOURNAGE de Nogent-l'Artaud

Licenciés adultes

1er Antoine GAUTHIER de Château Thierry

2e Vincent HENRY d'Etampes s/ Marne

Dames

1ere Sylvianne CAMET de fere en Tardenois

2e Tiphaine LERAY de Nogent-l'Artaud

3e Nathalie LAMERE CRAPART de Nogent-l'Artaud

4e Christine SALVADOR de Nogent-l'Artaud

Nog'en fête

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 1^{er} juillet pour le renouvellement du bureau. Ont été élues :

Présidente = Amandine TROLLIET

Trésorière = Nadège LEVASSEUR

Secrétaire = Christine LEICHNIG

Tous les bénévoles qui pourront amener leur concours seront les bienvenus.

Téléphone =07.80.35.78.87 Mail = nog-en-fete@hotmail.com



Renseignements Pratiques

Mairie : Tél. 03 23 70 01 18 • Fax 03 23 70 10 88
mail = mairie.nogent.lartaud@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert (**sauf juillet - août**) :
du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h
et vendredi après-midi de 14h à 17h

Le samedi de 10h à 12h semaines paires

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanence des Adjoints : le samedi de 10h à 12h semaines paires

Trésorerie de Charly-sur-Marne 03 23 82 00 68
Tous les matins du lundi au vendredi sauf le mercredi

Médiathèque Municipale : 03 23 70 67 91
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h
(**sauf août**)

Écoles :

- Rue Ernest Vallée 03 23 70 11 57
- Rue des Écoles (classes enfantines) 03 23 70 12 80

Masseur-kinesithérapeute
Mme RUFIN Véronique 03 23 70 02 26
34 Grande Rue 06.86.87.59.74

Infirmières :
Mme BEAUDET-LEPAROUX Angélique 06 87 22 16 74
Mme DUFLOT Corinne 03 23 71 39 07
2 rue de l'Arquebuse
Madame CHAVENON Natacha 06.16.68.49.71
Madame SCHRANTZ Stéphanie 06.81.32.92.97
12 impasse du Village

Osteopathe D.O
Mme ELOTA Elikya 06 19 80 40 12
2 rue de l'Arquebuse

Sophrologue
M. LE LAY Pascal (sur RDV) 06 61 68 95 12
2 rue de l'Arquebuse

Sage-femme
Mme GUEDON Pauline (sur RDV) 06 64 36 31 17
2 rue de l'Arquebuse

EHPAD
7 rue Porteneuve 02310 Nogent-l'Artaud
Téléphone 03 23 84 90 80
Fax 03 23 84 90 81

Centre hospitalier Château-Thierry 03 23 69 66 00

Pharmacie : Mme BARON 03 23 70 02 54

Gynécologie-Maternité 03 23 69 66 46

Consultation des nourrissons
4e lundi de chaque mois, l'après-midi, Mairie

La Poste : 03 23 70 02 49
Du lundi au samedi: 9h30 à 12h et le lundi
et le vendredi de 14h à 16h
(sous réserve de changement de dernière minute).
Heures de levées du courrier :
du LUNDI au VENDREDI : 15H, le SAMEDI 12H

MISSION LOCALE 03 23 84 23 23

La déchèterie intercommunale

Horaires d'été, du 15/04/2016 au 14/10/2016

Les lundis de 14h00 à 18h00 les mercredis de 9h00 à 12h00

Les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les vendredis de 14h00 à 18h00 les samedis de 9h00 à 18h00

Les dimanches de 10h00 à 12h00

Sauf changements après cette édition

La déchèterie n'est pas accessible les jours fériés, l'accès est réglementé par carte personnelle.

Communauté de Communes du Canton de CHARLY
03 23 82 24 69

EN CAS D'URGENCE :

Police secours (17)
Pompiers (18) 03 23 82 00 18
Samu (15) 03 23 82 00 15
Gendarmerie 03 23 70 78 17
Sécurité GAZ 08 00 47 33 33
Ambulances FAVIER 03 23 82 04 56
DUPLESSY 03 23 82 07 57

E.D.F — G.D.F. Tél. : 08 10 34 79 48.
Fax : 03 44 21 65 55

Courriel : erdf-are-picardie@erdfdistribution.fr.

Adresse : ERDF - ARÉ Picardie 74, rue Jean Jaurès - 60100 Creil.

Votre contact dépannage 24h/24

Numéro Azur : 08 10 33 32 02

VEOLIA

Accueil local : Rue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry

Du lundi - vendredi 8h - 12 h / 13h30-17h30

Téléphone (appel non surtaxé) 09 69 36 72 61

Curé de la paroisse

Abbé Thierry GARD 03 23 82 05 86

Médiateur :

M. Didier Rousseau Tél 03 23 69 57 51 ou 03 23 69 75 41
06 31 29 80 54

Mail = conciliateurj-02@orange.fr

les 2e mardi de chaque mois de 14h à 16h30h à Charly sur Marne en
mairie.

Assistante Sociale : 03 23 83 85 00

Longs prés de 13h30 à 16h

Tous les lundis sauf le 3ème du mois

Tribunal d'Instance de Soissons

Ouverture au public = lundi et vendredi de 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Service de la Nationalité = mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h30.

Destructions d'insectes

M. Julien LEFEVRE

Association APICULA 02 Verdilly : 06 10 98 85 94

Gare S.N.C.F. : (sous réserve) 3635

Du lundi au vendredi : de 6h 30 à 13h 55

Fermé le samedi

Dimanche et jours fériés : de 12h 50 à 17 h 45

Service des cars :

informations 08 10 75 00 00

SAUR Dépannage 01 77 78 80 09